

P.P.S.P.S.

Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé

(A rédiger par l'entreprise après avoir pris connaissance du Plan Général de Coordination et avoir réaliser une visite préalable.)


SATELEC
LOGO ENTREPRISE

NOM DU MARCHE :
LIGNE 15 LOT T2B ZONE ITE

SOMMAIRE

1.	DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	2
2.	INTERVENANTS DU CHANTIER.....	2
3.	ORGANISATION CHANTIER.....	4
4.	SECOURS ET HYGIENE.....	5
5.	HABILITATIONS ET AUTORISATIONS SPECIFIQUES.....	6
6.	ANALYSE DE RISQUES.....	7
7.	MATERIEL DE SECURITE A APPROVISIONNER SUR CHANTIER.....	16
8.	COMMUNICATION DU PPSPS SUR CHANTIER.....	17
9.	DIFFUSION DU PPSPS.....	18
10.	ANNEXES.....	18

TABLEAU DES REVISIONS

Indice	Date	Rédacteur	Représentant de l'entreprise	OBJET DE LA MISE A JOUR
O	29/03/2018	J.MACHADO	P.LEMOT	CREATION DU DOCUMENT
A				
B				
VISAS RELATIFS A LA DERNIERE VERSION			<p>13.04.2018</p> 	

1. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Nature du chantier :	Satelec est sous-traitant de la société SEGUIN
Nature du lot confié à l'entreprise :	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation électrique des tapis convoyeurs, fourniture et pose des cheminements et des câbles - Montage et raccordement - Tests de point
Date de début des travaux :	<u>14/05/2018</u>
Date de fin des travaux :	<u>27/07/2018</u>

Lieu	Adresse	Téléphone	Télocopie / e-mail
Travaux	CHANTIER ITE 45 route de Champigny 94350 VILLIERS SUR MARNE		
Base vie	CHANTIER ITE 45 route de Champigny 94350 VILLIERS SUR MARNE		

2. INTERVENANTS DU CHANTIER

ORGANISME	REPRESENTANT	ADRESSE	Tél./ Fax / e. mail
M. D'OUVRAGE/CLIENT	SOCIETE DU GRAND PARIS	Immeuble le Cézanne 30 avenue des Fruitières 93210 La Plaine Saint Denis	01 49 21 70 00
MAITRE D'ŒUVRE	GROUPEMENT SYSTRA	5 avenue du stade de France 93210 La Plaine Saint Denis	
COORDONNATEUR SECURITE	BECS Michel DAVIOT	114 rue Gallieni 92100 Boulogne Billancourt	01 41 31 75 75 06 80 21 31 63
INSPECTION DU TRAVAIL		Inspection du Travail Section 12C 210 Quai de Jemmapes 75468 PARIS Cedex 10	01.70.96.19.35
CRAM		Antenne Prévention des Risques Professionnels - 12 Rue Georges Enesco 94000 CRETEIL	
OPPBTP	Chargé de Secteur	Comité Région Paris Ile de France 25 Avenue du général Leclerc 92660 Boulogne Billancourt	01.40.31.64.00
MEDECINE DU TRAVAIL	Santé au travail ACMS	Bâtiment 141 - 50 av du Président Wilson, 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	01 49 98 18 80

ORGANISME	REPRESENTANT	ADRESSE	Tél./ Fax / e. mail
EDF – GDF			0 810 333 094 0 810 433 094

	Entreprise Adresse	Définition des travaux	Effectif	
SATELEC sous-traitant d'AUTOMATISME SEGUIN	24 avenue du Général De Gaulle 91178 Viry-Châtillon	Pose de chemins de câble, pose de câbles, pose de coffrets électriques, raccordement et essai	mini	2
			maxi	5
			moyen	3

	Entreprise Adresse	Définition des travaux	Effectif	
Sous-traitant 1	/		mini	
			maxi	
			moyen	
			maxi	
			moyen	

Nota : l'absence de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) sur des chantiers le nécessitant est une clause d'exclusion d'assurance.

3. ORGANISATION CHANTIER

FONCTION	NOM	TELEPHONES	COMMENTAIRES
DIRECTEUR	S.GEHLKOPF	01 69 56 55 71	
CHEF DE GROUPE	P.LEMOT	01 69 56 55 76	p.lemot@satelec.fayaT.com
RESPONSABLE D'AFFAIRE	F.VILLALBA	06.49.20.99.90	f.villalba@satelec.fayaT.com
CONDUCTEUR DE TRAVAUX	J.MACHADO	06.89.62.27.01	jmachado@satelec.fayat.com
RESP. DE CHANTIER	O.LIOT	06.72.09.71.96	o.liot@satelec.fayat.com
RESPONSABLE PREVENTION	L.SAEZ	01 69 56 55 13	Avec le CHSCT, il est chargé de la sécurité au niveau de l'entreprise
SECRETAIRE DU CHSCT	L. PASEK	06 80 12 41 11	

Existence d'un CISSCT

OUI

NON

Si oui, désignation par le CHSCT d'un salarié employé sur le chantier et transmission des procès-verbaux du CISSCT au Secrétaire du CHSCT

Effectif prévu : 3 avec possibilité de pointe à 5 personnes (*Planning d'exécution joint*)

Nota : Si le chantier emploie au moins 10 salariés pendant plus d'une semaine, le cerfa N° 12276*01 « Avis d'ouverture d'un chantier » est établi et envoyé aux organismes destinataires (CRAM, Inspection du travail et OPPBTP).

Horaires de chantier : (*rappel des règles : 10h max par jour, 48h max par semaine, 6h max en journée continue, 11h de coupure mini entre 2 journées de travail, 35h de coupure mini entre 2 semaines de travail*)

Du lundi au jeudi : de : 7h30 à 12h00

et de : 13h00 à 18h00

Le vendredi : de : 7h30 à 12h00

et de : 13h00 à 18h00

4. SECOURS ET HYGIENE

I. SECOURS

Premiers secours :

1. **PROTEGER : Eviter le sur accident et rechercher les risques persistants.**

- ◆ Faire cesser le risque.
- ◆ Sinon, retrait de la zone dangereuse.
- ◆ Baliser la zone dangereuse.

2. **ALERTER LE SECOURISTE (en son absence les services de secours d'urgence)**

Après avoir examiné la ou les victimes, préciser :

- ◆ L'adresse exacte du lieu de l'accident, le numéro de téléphone du point d'appel;
- ◆ Les circonstances de l'accident (éboulement, chute, électrisation, ...);
- ◆ L'état et le nombre de victimes (saignent-elles ? parlent-elles ? Respirent-elles ?)
- ◆ L'accès des lieux et points de repère.

3. **PREVOIR L'ACCUEIL DES SECOURS A L'ENTREE DU CHANTIER**

4. **PREVENIR SA HIERARCHIE**

Matériel médical présent sur chantier et/ou dans les véhicules

Boite à pharmacie permettant l'exécution des soins de première urgence, soit :

- à la base chantier,
- sur les lieux réels des travaux quand ceux-ci sont éloignés de la base chantier.

Un coffret de premier secours sera disponible sur chantier. Une liste du matériel de premiers secours sera tenue à jour par le sauveteur secouriste de RBL-REI présent sur site. Par ailleurs, un registre de premiers soins sera renseigné chaque fois qu'un soin sera délivré.

Elle doit être contrôlée périodiquement et après chaque utilisation par le Secouriste et / ou le Référent Sécurité

Liste des secouristes :

<i>Noms</i>	<i>Prénoms</i>

Leur casque de sécurité portera un autocollant SST.

Mesures d'évacuation :

Evacuation des victimes par SAMU ou Pompiers (15 ou 18 ou 112 sur téléphone portable).

Mesures spécifiques d'évacuation en lien avec le PGC

Prévenir le standard de l'usine pour faciliter l'accès au chantier. Des téléphones d'appel d'urgence seront positionnés dans le cantonnement de chantier

II. HYGIENE

	Nombre	Commentaires
VESTIAIRES	3	Fourniture par le gestionnaire du site
REFECTOIRES	1	Fourniture par le gestionnaire du site
SANITAIRES	1	Fourniture par le gestionnaire du site
LAVABOS DOUCHES	1	Fourniture par le gestionnaire du site

Date de la vérification des installations électriques de chantier : / /

5. HABILITATIONS ET AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Habitations électriques spécifiques	
Type d'habilitation	Nom Prénom
H1V - BR	ALANIECE LEO
HOV – B1V	LIOT OLIVIER
HC – H2v – BR – BC – B2V	TANDU NDONGALA

Type d'autorisation	Autorisation requise	Concerné	NOM Prénom
CACES (engins)	OBLIGATOIRE		
Risque chimique	OBLIGATOIRE		
Espace confiné - CATEC	OBLIGATOIRE		
Etc...			

Le responsable de chantier doit s'assurer que le personnel concerné détient les autorisations de conduite d'engins, les rapports de vérification d'engins de levage et les habilitations électriques.

6. ANALYSE DE RISQUES

ANALYSE DE RISQUES				
TACHE	MODE OPERATOIRE	RISQUES (risques propres et risques importés)	PREVENTION (méthode-moyens)	INTERVENANTS (FAYAT/Autre)
– CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION				
Présence d'ouvertures dans le sol (dalles de faux plancher, réservation, trou) Encombrement des voies de circulation (matériaux, gravois, ...), sol glissant	Mise à disposition d'une lampe si éclairage insuffisant. Baliser les zones à risque (barrières, rubalise, ...). S'assurer de la protection systématique des trémies, regards ou autres ouvertures dans le sol, y compris pour celles situées dans les passages condamnés.	Chute de plain-pied	Alerter le Coordinateur en cas de danger persistant.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier, Responsables d'affaires
Montage / démontage d'échafaudages roulants	Port du casque avec sa jugulaire, balisage de la zone. Réception de l'échafaudage avec sa notice de montage et sa fiche de contrôle signée.	Chute de personne, chute d'objet, basculement échafaudage	Personnel formé au montage et à la vérification de l'échafaudage roulant. Fiche de vérification d'échafaudage roulant remplie et signée + mention dans le registre de sécurité.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,
Travail sur l'échafaudage	Vérifier l'absence de contre-indication du personnel au travail en hauteur. Port du casque avec sa jugulaire, balisage de la zone. Laisser les	Chute de personne, chute d'objet, basculement échafaudage	Faire un contrôle visuel journalier avant l'utilisation. Respecter les limites de charge indiquées sur les plateaux.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,

ANALYSE DE RISQUES				
TACHE	MODE OPERATOIRE	RISQUES (risques propres et risques importés)	PREVENTION (méthode-moyens)	INTERVENANTS (FAYAT/Autre)
	stabilisateurs en position basse et vérifier que personne ne se trouve sur l'échafaudage pendant le déplacement, interdiction de monter par l'extérieur.			
Travaux à l'aide d'une plateforme individuelle (PIR ou PIRL)	Port du casque, balisage de la zone, déployer les stabilisateurs. Toujours être positionné sur le plateau, portillon fermé.	Chute de personne, chute d'objet, basculement PIRL	Utiliser les PIR/PIRL vérifiés par le service des moyens.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,
Travail sur un lieu au sol encombré (tuyauterie, moteurs, ...)	Port du casque, balisage de la zone. Montage d'un échafaudage ou d'un platelage par une entreprise spécialisée.	Chute de personne, chute d'objet	- Port des EPI adaptés : équipier second intervention (ESI) dont vêtements de travail inifugés -Prévoir une posture adaptée	
Utilisation d'outils électroportatifs en milieu humide	Utilisation d'outil à double isolement électrique (classe 2) ou sur batteries TBT	Electrisation	Utilisation de matériels électroportatifs TBT (sur batterie).	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier
Tronçonnage et meulage de pièces métalliques	utiliser dans la mesure du possible des éléments préfabriqués du commerce à la bonne dimension (support, coude, ...).	TMS, projections de limailles incandescentes, bruit, coupure, Risque incendie	Port des gants anti-coupures, des protections auditives, des lunettes masque et du tablier en cuir. Obtention d'un permis feu préalablement	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier

ANALYSE DE RISQUES				
TACHE	MODE OPERATOIRE	RISQUES (risques propres et risques importés)	PREVENTION (méthode-moyens)	INTERVENANTS (FAYAT/Autre)
	Pour les petites pièces, utiliser un étau sur établi, ébavurer les angles, tenir l'outil à 2 mains, approvisionner les consommables appropriés,			
Pose des chemins de câbles sur les convoyeurs	Utiliser les supports mis à disposition pour la fixation des CDC,	Ecrasement, coupure, bruit	Port des gants anti-coupures, des protections auditives, des lunettes masque	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier
Pose des câbles dans, les cheminements	Dérouler les câbles au sol avant la mise en place	TMS, écrasement	Port des gants, utiliser un dérouleur pour les tourets	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier
Raccordement des câbles	Utilisation des outils à dénuder, contrôle de l'absence tension	Coupure, électrisation	Port des gants anti-coupures, utilisation de l'outillage réglementaire, vérification de l'absence tension avec VAT	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier
Essai fil à fil	contrôle de l'absence tension,	électrisation	utilisation de l'outillage réglementaire, vérification de l'absence tension avec VAT	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier
CIRCULATION SUR CHANTIER ET EN DEHORS DU CHANTIER				
Conduite de véhicules d'entreprise	Respecter le seuil de chargement du véhicule (PTAC sur plaque constructeur). Interdiction de placer du matériel dans l'habitacle chauffeur. Ne pas entraver la	Collision, chute de matériel	Vérification des permis de conduire par le service des moyens. Optimiser les trajets et les itinéraires.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier, Responsables d'affaires

ANALYSE DE RISQUES				
TACHE	MODE OPERATOIRE	RISQUES (risques propres et risques importés)	PREVENTION (méthode-moyens)	INTERVENANTS (FAYAT/Autre)
	visibilité du chauffeur par la pose d'accessoires et nettoyer régulièrement les vitres. Rangement et propreté du véhicule. Respecter les consignes diffusées par l'entreprise. Systématiser les entretiens après sinistre ou accident.			
Circulation entre la base vie et le chantier	Respecter les zones de circulations prévues et les autres consignes du site. Prévoir un plan de circulation dans le PPSPS ou PDP. Dégager les zones d'évacuation	Collision, chute de personnes	Porter un gilet haute visibilité si nécessaire.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,
Locaux encombrés	Valider l'accès à la zone de travail avec le client avant l'intervention. Balisage et signalisation de l'accès.	Chocs, chute de personne	Eclairage portatif. Port du casque. Respect des zones de stockage prédéfini avec le MOE pour éviter l'encombrement des zones de travaux.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,
Circulation à pied sur le chantier	Eclairer les passages ou prévoir une lampe. Dégager les zones de circulation. Ne pas marcher à reculons	Chute, entorse	Préférer les chaussures montantes	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier, Responsables d'affaires

ANALYSE DE RISQUES				
TACHE	MODE OPERATOIRE	RISQUES (risques propres et risques importés)	PREVENTION (méthode-moyens)	INTERVENANTS (FAYAT/Autre)
Circulation dans escaliers, galeries	Tenir la rampe au passage des escaliers. Port du casque ou d'une casquette de sécurité en cas d'obstacles dans les passages.	Chute, entorse, blessure à la tête	Mettre à disposition une lampe si éclairage insuffisant. Préférer les chaussures montantes. Descenderie sont mise en place et maintenu par le lot GO.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,
Circulation sur les convoyeurs	Utiliser les escaliers d'accès dans les tours et la passerelle d'accès aux convoyeurs	Chute de personne, chute de matériel	Porter un gilet haute visibilité si nécessaire. Port du casque. Respect des zones de circulation prédéfini avec le MOE, Mettre à disposition une lampe si éclairage insuffisant, éviter l'encombrement des zones de travaux.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,
TRAVAUX DE MANUTENTION				
Manutention manuelle individuelle	Limitier le port de charge à 25 kg par personne. Libérer la zone d'intervention.	TMS, Ecrasement des pieds, des mains, chocs, coupures	Port des gants adaptés. Utilisation prioritaire des chariots, diables, transpalettes.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,
Manutention manuelle en groupe	Mise en place d'un responsable de manœuvre. Limiter le port de charge à 25 kg par personne.	TMS, Ecrasement des pieds, des mains, chocs, coupures	Port des gants adaptés. Utilisation prioritaire de vérins, pieds de biche, rouleaux, tire-fond, ... Libérer la zone d'intervention.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,
Manutention de charges lourdes (levage mécanisé)	Désignation d'un Chef de manœuvre, Elingage respectant l'équilibre de la charge, Respect des capacités administratives de l'engin et des élingues,	Perte de la charge	Recours si possible à un prestataire spécialisé en manutention. Constat d'adéquation préalable au choix du moyen de levage,	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,

ANALYSE DE RISQUES				
TACHE	MODE OPERATOIRE	RISQUES (risques propres et risques importés)	PREVENTION (méthode-moyens)	INTERVENANTS (FAYAT/Autre)
	balisage de la zone d'intervention. Location du moyen de levage avec le personnel dûment spécialisé et formé			
Autres chantier en cours de travaux sur le site (Génie civil, électricité, lot externe)	Travaux de génie civil et autres en interface avec le présent marché SATELEC : Chantier multi lots	Co-activité chantier/ exploitant/entreprise extérieures	Ordonnancement pilotage et coordination des interventions par le maitre d'œuvre en concertation avec les entreprises Balisage des zones de chantier Interdiction de pénétrer sur les zones de chantiers externe sauf autorisation pour travaux spécifiques afin d'adapter l'activité co- de chacun et éviter la activité	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier, OPC Entreprises extérieur : Monteurs, encadrants de chantier,
Autres chantier en cours de travaux sur le site (Génie civil, électricité, lot externe)	Stockage, accès et circulation sur la base vie	Co-activité chantier/ exploitant/entreprise extérieures	Respecter les emplacements de chacune des entreprises suivant PIC disponible sur le chantier. Respecter les limitations de vitesse et le code la route. Balisage des zones de stockage et de stationnement Marquage au sol et signalisations si nécessaire	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier, OPC Entreprises extérieur : Monteurs, encadrants de chantier,
GESTION DE RISQUE INCENDIE				

ANALYSE DE RISQUES				
TACHE	MODE OPERATOIRE	RISQUES (risques propres et risques importés)	PREVENTION (méthode-moyens)	INTERVENANTS (FAYAT/Autre)
Manipulation et stockage des déchets dangereux (DEEE, piles, cartouches, lampes, produits chimiques, emballages souillés, huiles...)		Brûlures / asphyxie	Organisationnel : - Manipulation et stockage des déchets dans un local ventilé et tempéré ; - Stockage des déchets dangereux dans des bacs spéciaux permettant la récupération éventuelle des produits dangereux contenu dans le déchet ; - Affichage des consignes de tri des déchets ; - Limiter le temps de stockage, choisir des petits contenants Technique : - Mise à disposition par les fournisseurs de bacs de stockage spéciaux ; - Avoir à proximité des lieux de stockage des extincteurs adaptés et contrôlés Humain : - Port des EPI adaptés (gants à minima) et en bon état ; - Sensibilisation au tri des déchets.	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,
Travaux, circulation ou déplacement dans un bâtiment		Brûlures / asphyxie	Organisationnel : - Maintenance des équipements de sécurité par un prestataire ; - Mise à jour régulière des plans d'évacuation ; - Formalisation des interventions de maintenance dans le registre de sécurité ; - Évacuer au signal sonore et suivre les indications de l'équipe d'évacuation ; - Exercice incendie à réaliser semestriellement pour les sites de plus de 50 personnes ; - Interdiction de fumer dans les lieux	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,

ANALYSE DE RISQUES				
TACHE	MODE OPERATOIRE	RISQUES (risques propres et risques importés)	PREVENTION (méthode-moyens)	INTERVENANTS (FAYAT/Autre)
			<p>affectés à un usage collectif en application avec le règlement intérieur ;</p> <p>Technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affichage de l'équipe d'évacuation ; - Affichage des plans d'évacuation ; <p>Humain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les salariés par le biais d'exercices incendie ; - Sensibilisation des guide-files / serre-files - Connaître les consignes d'évacuation et le(s) point(s) de rassemblement ; - Exercice incendie tous les 6 mois 	
Utilisation d'outils manuels et de machines-outils portatives, électriques, thermiques ou pneumatisés : production d'étincelles, flammes		Brûlures / asphyxie	<p>'Organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser l'outil / machines adaptés à la tâche ; - Respecter les consignes du manuel d'utilisation ; - Informer toute défectuosité du matériel au service Moyens ; - Travailler sur établi et immobiliser la pièce ; - Présence d'extincteurs et détention du permis feu ; - Présence des organes de sécurité (carters, caches...) - Machines et outils entretenus et conformes ; - Machines et outils sélectionnés en fonction de leurs performances ; - Mise en place d'un plastron à l'intérieur des coffrets ; 	SATELEC : Monteurs, encadrants de chantier,

ANALYSE DE RISQUES				
TACHE	MODE OPERATOIRE	RISQUES (risques propres et risques importés)	PREVENTION (méthode-moyens)	INTERVENANTS (FAYAT/Autre)
			- Fermeture et vérification de l'état des coffrets Technique : - Mise à disposition d'établi ; - Mise à disposition d'extincteurs ; - Mise à disposition d'étau et de serre joint ; Humain : - Formation à l'utilisation de l'électroportatif ; - Formation électricien - Port des EPI adaptés et en bon état : suivant manuel d'utilisation ;	

En cas de détection d'un danger qui n'aurait pas été abordé dans ce document, il convient de le porter immédiatement à la connaissance de l'encadrement de chantier.

NOTA : Si des Fiches de tâche spécifique ou dérogation particulières pour travaux ponctuels sur échelle escabeau/marchepied sont créés suite à l'analyse de risque, elles sont annexées au présent PPSPS et présentées à l'ensemble du personnel sur chantier (avec émargement).

7. MATERIEL DE SECURITE A APPROVISIONNER SUR CHANTIER

Ci-dessous sont définis les matériels de sécurité approvisionnés sur chantier (à définir en fonction des risques sur site) :

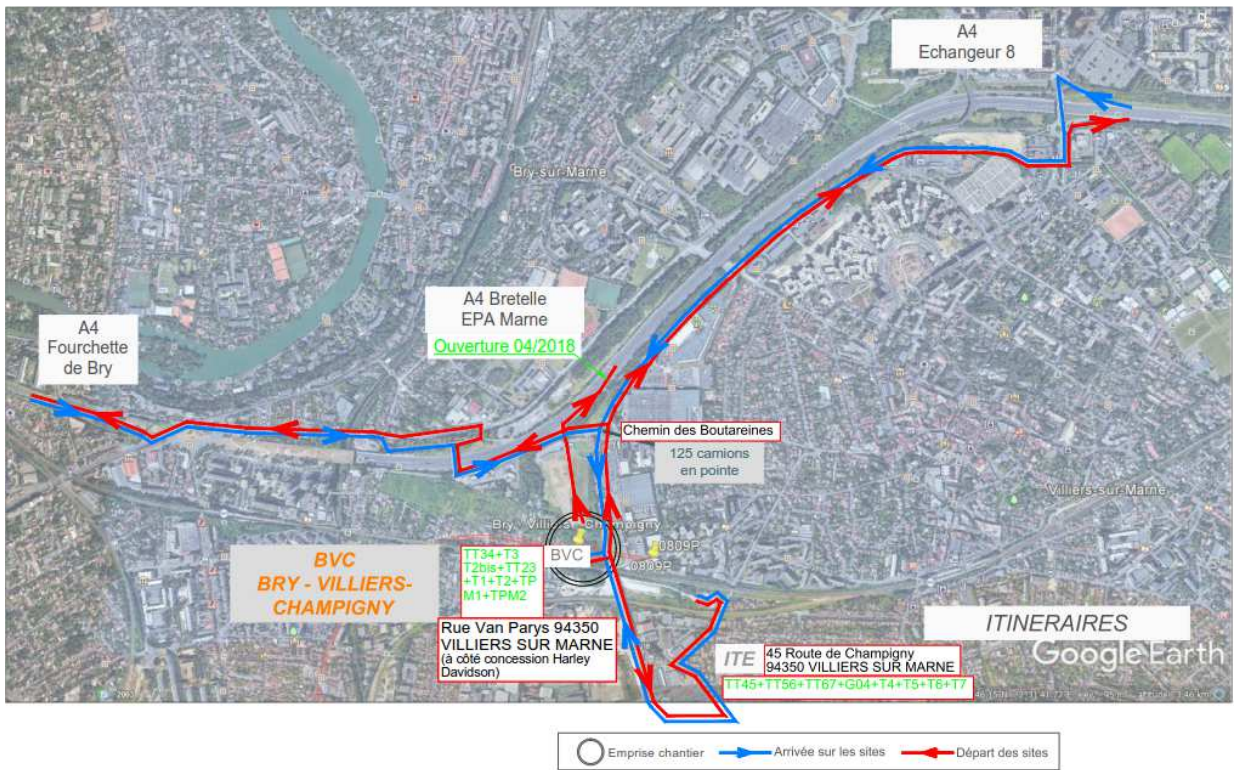
MATERIEL DE SECURITE INDIVIDUEL :	Oui	Non	Quantité
Vêtement de pluie	X		
Casque	X		
Protections antibruit (casque, bouchons, arceaux)	X		
Chaussures de sécurité	X		
Bottes		X	
Gants anti-coupure	X		
Gants de manutention	X		
Lunettes de protection	X		
Masques anti-poussière	X		
Harnais de sécurité	X		
Gilet réfléchissant	X		
Tablier cuir (en cas de location extérieure de tronçonneuse par exemple)	X		
MATERIEL DE SECURITE COLLECTIF :			
PIRL ou gazelle	X		
Balisages (cônes, piquets de balisage, lanterne, rubalise, barrières)	X		
Echafaudage		X	
TRAVAUX EN PRESENCE D'AMIANTE :			
Masques anti-poussière spécial amiante jetable ou avec filtre		X	
Gants anti-amiante		X	
Combinaison jetable anti-amiante		X	
Sur botte		X	
Sacs poubelles spéciaux avec étiquette amiante		X	
TRAVAUX EN OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT :			
Masque auto-sauveteurs M20		X	
Combinaison jetable		X	
Détecteur 4 gaz		X	
Cuissardes		X	
Gants spécial produits chimiques		X	
Lève tampon		X	
Marteau d'égoutier		X	
Tripode + stop chute		X	
Lampe frontale		X	
Savon bactéricide		X	
talkie-walkie		X	
Tampon grillagé		X	
Treuil manutention matériel		X	
TRAVAUX SOUS TENSION			
Gants isolants		X	
Trousse d'outils pour travaux sous tension avec tapis de sol et isolant de séparation		X	
TRAVAUX DIVERS			
Clé dynamométrique	X		
Baladeuse	X		
Pince à feuillards		X	

9. DIFFUSION DU PPSPS

QUANTITE	DESTINATAIRE
Original	Dossier administratif
1	Médecine du Travail
1	Secrétaire du CHSCT
1	Responsable de chantier (Le PPSPS doit être constamment disponible sur chantier)
1	Responsable d'affaires
1	Responsable QSE
En présence d'un coordonnateur de sécurité :	
1	Coordonnateur de sécurité (diffusion avec accusé de réception)
En cas d'absence de coordonnateur de sécurité :	
	Maître d'ouvrage
	Maître d'ouvrage délégué
	Maître d'œuvre
Diffusion complémentaire si l'entreprise est mandataire du lot principal ou réalise des travaux à risques.	
	Inspection du Travail
	CRAM
	OPPBT

10. ANNEXES

- Plan de situation du chantier
- Plan de situation de la base vie
- Planning
- PPSPS Sous-traitants
- FES/FORM/QSE/03 - Formulaire d'accueil
- FES/FORM/QSE/10 – Fiche anomalie
- FES/FORM/QSE/18 – Fiche de tâche spécifique
- FES/FORM/QSE/29 – Dérogation particulière pour travaux échelle, escabeau/marchepied



ACCUEIL SPECIFIQUE SUR CHANTIER

La démarche d'accueil sur chantier a pour but d'intégrer le salarié dans un nouvel environnement de travail et de lui rappeler les bonnes pratiques de prévention.
L'accueil spécifique sur chantier est dispensé par le chef d'équipe à chaque salarié présent sur le chantier (y compris salariés changeant de chantier).

SALARIE ACCUEILLI :

Nom & Prénom du salarié accueilli :	<input type="checkbox"/> Salarié CDI	} Formation renforcée à réaliser
Poste occupé :	<input type="checkbox"/> Intérimaire ou COD	
Date de l'arrivée :	<input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Apprenti	
Date de l'accueil :	<input type="checkbox"/> Autres :	
Chantier :		

Permis : <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> EB (attelage) <input type="checkbox"/> C (PL) <input type="checkbox"/> EC (SPL)	Titre d'Habilitation : <input type="checkbox"/> Vérification des habilitations requises pour les travaux à réaliser Niveau d'habilitation électrique : Date de fin de validité :	Formation/sensibilisation Sécurité : <input type="checkbox"/> Sauveteur Secouriste du Travail (SST) <input type="checkbox"/> Utilisation d'extincteurs <input type="checkbox"/> Gestes et postures <input type="checkbox"/> Utilisation du harnais <input type="checkbox"/> Autre :
---	--	---

POINTS ABORDES LORS DE L'ACCUEIL SPECIFIQUE :

- Présentation des collaborateurs
- Présentation du chantier (travaux à réaliser + planning chantier)
- Circulation et accès (ballisage à mettre en place)
- Emplacements bungalow, sanitaires, stockage matériel
- Tri sélectif sur chantier (emplacements + mode de tri)
- Moyens matériel et outils interdits (cutter,...)
- Consigne en cas d'accident (n° urgences affichés)
- Emplacement trousse de premiers secours + Nom du SST
- Consigne en cas d'incendie (extincteur, issue de secours, point de rassemblement)
- Information sur le droit de retrait et le devoir d'alerte
- Vérification de l'aptitude médicale
- Si restriction médicale, nature :
- Présentation de l'analyse des risques du chantier (PPSPS, PdP ou analyse de risques, PMQ, SOGED, PRE..)**

EPI DU SALARIE ACCUEILLI :

- Vêtements de travail
- Casque de chantier adapté
- Gilet haute visibilité
- Chaussures de sécurité
- Gants adaptés
- Masque anti poussière
- Protections auditives
- Harnais adapté
- Lunettes masque
- Détecteur de gaz
- Autres EPI :



MISSIONS DU NOUVEL ARRIVANT SUR CHANTIER :

- Explication du travail demandé
 - Rappel des objectifs QSE
- Le collaborateur a été informé des consignes de sécurité et d'environnement en vigueur dont :
- L'utilisation obligatoire des Equipements de Protection Collective mis à disposition.
 - Le port des Equipements de Protections Individuels
 - Le respect de l'environnement et le tri des déchets
- Le salarié accueilli s'engage à respecter les consignes de sécurité, à porter ses EPI et à s'impliquer dans la démarche de prévention en signalant les dangers à sa hiérarchie.

OBJECTIF ZERO ACCIDENT

VALIDATION

Le salarié accueilli : 	Le référent : (salarié chargé de l'accompagnement si Intérimaire, apprenti ou stagiaire)	Le responsable de l'accueil chantier :
---------------------------------------	---	---

A	Emetteur (facultatif)		B	Date	
---	-----------------------	--	---	------	--

C	Désignation de l'affaire, du client, Secteur d'activité, Ouvrage concerné				
D	Diffusion de la fiche	<input type="checkbox"/> Hiérarchie <input type="checkbox"/> QSE <input type="checkbox"/> Membre CHSCT <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :			

E	DESCRIPTION DE L'ANOMALIE OU DE LA PROPOSITION (presque accident, situation anormale dangereuse, bonne pratique observée chez des tiers, etc.)				
<input type="checkbox"/> Situation dangereuse/Incident ou presque accident <input type="checkbox"/> Qualité du produit/ prestation non conforme					
Matériel et équipements de travail :			Organisation et environnement de travail :		
<input type="checkbox"/> Outillage non adapté ou défectueux <input type="checkbox"/> Conditions météorologiques inadaptées <input type="checkbox"/> Equipement ou outillage non vérifié ou périmé <input type="checkbox"/> Ambiance (niveau sonore, hygiène, etc.) <input type="checkbox"/> EPI, EPC non adaptés (bottes, gants, etc.) <input type="checkbox"/> Moyen d'accès dangereux <input type="checkbox"/> Proposition d'équipement mieux adapté <input type="checkbox"/> Conditions de sécurité insuffisantes Environnement : <input type="checkbox"/> Utilisation de produits chimiques dangereux <input type="checkbox"/> Gestion des déchets non maîtrisée <input type="checkbox"/> Co-activité générant un risque non identifié lors de l'analyse préalable <input type="checkbox"/> Accident environnement (Incendie, fuite produit, déversement eaux usées etc.) <input type="checkbox"/> Evénement imprévu compliquant l'intervention <input type="checkbox"/> Autre et/ou précision : <input type="checkbox"/> Consigne ou formation au poste insuffisante					

F	ACTION IMMEDIATE PRISE OU SOLUTION PROPOSEE POUR LE TRAITEMENT (facultatif)				

G	RETOUR AVEC VALIDATION DE LA MESURE PRISE (après traitement par la hiérarchie)				
Validation de la mesure proposée		OUI / NON	Nom :		Visa :
Autre mesure à mettre en œuvre		OUI / NON			
Observation ou action corrective éventuelle :					

Activité : Nom du chantier : Type d'intervention: (maintenance, installation...) Nom et fonction du rédacteur : Date de rédaction de la fiche : N°Affaire :	Dates d'intervention : LIEU :	<i>XX/XX/XXXX</i> <i>A défaut : Fréquence d'intervention (3 fois/semaine)</i> <i>Ville du chantier</i>
--	--	--

TACHE : *Présenter la problématique (ex : Difficultés d'accès au PMV)*

Exemple photo ou faire un croquis

MAIN D'OEUVRE : *(Aptitude médicale, travail à 2, connaissance des risques et du mode opératoire, formation si utilisation du harnais, ...)*

MOYEN : *(type d'échelle ou d'escabeau, harnais, ligne de vie, point d'ancrage, autres EPI requis, ...)*

MATERIEL : *(équipement faisant l'objet de l'intervention)*

MILIEU : *(coactivité, accessibilité, encombrement, visibilité, ...)*

METHODE: *(mode opératoire détaillé, privilégier les photos)*

Risques

Prévention

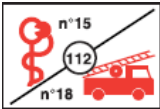
Mesures de premiers secours en cas d'accident :



PROTEGER, c'est reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants qui menacent la victime de l'accident et les autres personnes exposées.



EXAMINER, c'est rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.



FAIRE ALERTER, c'est transmettre aux secours les informations nécessaires et suffisantes pour qu'ils puissent organiser leur intervention.



SECOURIR, c'est soigner ou maintenir la personne en vie en attendant l'arrivée des secours.

ATTENTION : Dans tous les cas, en cas d'incident, de presqu'accident ou d'accident, le responsable hiérarchique et le responsable QSE doivent être informés.

Réunion de présentation de la fiche de tâche spécifique

Organisée par le Secteur d'activité :

Pour le chantier :

Animée par :

Le : à

Durée de la réunion

<p>Thèmes de la réunion :</p>
--

Ce compte-rendu a pour but d'informer les participants des règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise et de remonter le retour d'expérience du terrain dans le cadre d'un échange.

Etaient présents :

Noms / Prénom	Signatures

DEROGATION PARTICULIÈRE

Pour travaux ponctuels sur

Échelle Escabeau/Marchepied



Condition d'application : « Ces équipements peuvent être utilisés en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs (Nacelle, échafaudage, PIRL...) ou lorsque l'évaluation du risque a établi que ce risque est faible et qu'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas un caractère répétitif » (Conformément au Code du Travail - Article R. 4323-63).

Tous nos équipements répondent aux normes suivantes : Échelles fixes : NF E 85-016, NF E 85-015, NF E 85-012 / Échelles portables : NF EN 131-1, NF EN 131-2, NF EN 131-3, NF EN 131-4 / Escabeaux : NF EN 14183.

Début des travaux : 17/08/2015	Chantier / Site : Collège Ville	Localisation précise de la zone d'intervention : Bâtiment, Etage, Local, Zone
--	---	--

1

Préambule à la dérogation

Êtes-vous certain qu'aucune de ces PIRL ne convienne pour cette intervention ?

Connaissez-vous nos PIRL disponibles au magasin ?

Par exemple :

3/5 marches : Encombrement : 2,06 x 0,75 x 0,42 - Hauteur de travail : 2,81m à 3,31m

4/7 marches : Encombrement : 2,34 x 0,75 x 0,42 - Hauteur de travail : 3,06m à 3,82m

7/9 marches : Encombrement : 2,91 x 0,75 x 0,42 - Hauteur de travail : 3,57m à 4,33m



2

Circonstances de la dérogation

Description des travaux à exécuter : Fixation de câbles en hauteur à 2m50 situés au plafond

Motif de la dérogation : Emplacement de fixation difficile d'accès et local exigü avec impossibilité de mise en place de nacelle, échafaudage ou PIRL.

Hauteur de travail : 2m50




Durée : 5minutes

Fréquence d'intervention :
2 fois sur durée du chantier

3

Consignes obligatoires applicables

- Contrôlez visuellement** l'échelle ou l'escabeau avant chaque utilisation (*patins, marches, état général, inclinaison à 70° à 75°, barreaux...*).
- Inspectez l'**environnement de travail** (*stabilité du sol, encombrement, coactivité, conditions climatiques...*)
 - Si travaux dans une zone de passage ou de circulation : Toujours **baliser** la zone et panneaux de chantier
 - Si travaux à proximité d'un accès (porte) : Toujours baliser et **signaler** avec un panneau
- Le personnel utilisant l'échelle ou l'escabeau doit être équipé à minima des **Equipements de Protection Individuel** suivants :

 Casque de sécurité avec jugulaire	 Chaussure de sécurité	 Gants de protection (isolant si besoin)
--	--	---

- Une **deuxième personne** doit être en permanence au pied de l'échelle ou de l'escabeau pour assurer son maintien.
- Condamner par cadenas** l'équipement (par l'encadrant de chantier) hors cadre de la dérogation
- Attachez obligatoirement et solidement** l'échelle ou l'escabeau à un point d'appui résistant (*point haut à privilégier*).
- Dans certains cas, après analyse des risques, en dehors des travaux ponctuels, **le harnais peut être**



DEROGATION PARTICULIÈRE

Pour travaux ponctuels sur

Échelle Escabeau/Marchepied



envisagé comme un élément complémentaire de protection

Afficher la présente dérogation remplie sur l'équipement utilisé

4 Consignes obligatoires applicables		
<p>Méthodes : <i>(mode opératoire détaillé, faire un croquis, insérer des photos)</i></p>	<p>Évaluation des risques : <i>(Exemples : Chute personnel, Chute d'objets, échelle...)</i></p>	<p>Moyens de prévention : <i>(précision sur les mesures de protection adaptées en complément des consignes décrites ci-dessus)</i></p>

	Chefs de secteur / Chargé d'affaires		Encadrants de chantier	
Nom Prénom				
Date				
Visa				

Cette dérogation validée et signée par les intervenants doit rester en leur possession pendant toute la durée des travaux et être affichée sur l'équipement même.

Mesures de premiers secours en cas d'accident :



PROTEGER, c'est reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants qui menacent la victime de l'accident et les autres personnes exposées.



EXAMINER, c'est rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.



FAIRE ALERTER, c'est transmettre aux secours les informations nécessaires et suffisantes pour qu'ils puissent organiser leur intervention en appelant le **112**



SECOURIR, c'est soigner ou maintenir la personne en vie en attendant l'arrivée des secours.

ATTENTION : Dans tous les cas, en cas d'incident, de presque-accident ou d'accident, le responsable hiérarchique et le responsable QSE doivent être informés.

DEROGATION PARTICULIÈRE

Pour travaux ponctuels sur

Échelle Escabeau/Marchepied



Organisée par le Secteur d'activité :

Pour le chantier :

Animée par :

Le :

Lieu :

5	Sensibilisation et communication aux intervenants
<p>Consignes de sécurité particulières <i>(en fonction de l'environnement de travail) :</i></p> <p>Que faut-il contrôler sur une échelle/escabeau/marchepied ? Quels EPI devez-vous porter à minima ? Vous êtes seul, que faites-vous ? Que faites-vous de l'équipement quand il n'est plus utilisé sur le chantier ? Que faites-vous pour assurer le maintien de votre équipement ?</p> <p>Questions diverses :</p>	

Ce document permet d'informer les intervenants sur les consignes de sécurité particulières à appliquer lorsqu'il y a nécessité d'utiliser une échelle, un escabeau ou un marchepied.

Etaient présents :

Nom / Prénom	Signature